# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.*

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien............$12 | payable d'avance
Do. trois fois par semaine, $10 |

*NOUVELLE-ORLEANS:*
MERCREDI MATIN, 28 AVRIL 1841.

POUR GOUVERNEUR:
## HENRY JOHNSON.

### HISTOIRE DE LA NAVIGATION.
I.

Parmi les sciences qui ont le plus influé sur l'avenir des sociétés, on distingue la navigation. Si elle a beaucoup profité des découvertes des hommes, elle a aussi contribué pour sa bonne part à en amener d'autres non moins utiles; si par exemple elle doit beaucoup à la physique, à la mécanique et à l'astronomie; que ne lui doivent pas la géographie, la géologie, l'histoire naturelle, les arts, le commerce et l'astronomie elle-même? Car il y a ceci de remarquable dans les connaissances humaines, que tout se tient, tout s'enchaine, et que, par une dispensation de la providence, les progrès dans une branche quelconque des sciences réagissent inévitablement sur la plupart des autres et provoquent ainsi de nouveaux progrès. Nous croyons donc qu'une esquisse rapide de l'histoire de la navigation sera favorablement accueillie par nos lecteurs.

La navigation paraît avoir été presque aussi ancienne que le monde. D'après la mythologie, l'origine en est attribuée à Neptune; selon quelques uns, à Hercule, et à Jason suivant d'autres. S'il fallait s'en rapporter aux livres sacrés, l'origine en serait due à Dieu lui même qui donna les dimensions de l'arche de Noé. Mais l'histoire profane que n'influence aucune idée fixe, aucun système, l'attribue aux Phéniciens et aux Egyptiens.

Les Phéniciens paraissent, en effet, avoir été les premiers commerçans; et comme la langue de terre peu fertile qu'ils habitaient sur le bord de la mer ne leur offrait pas beaucoup de ressources, il est naturel de croire que leurs efforts ont dû se diriger vers la navigation, afin de se mettre en communication directe avec d'autres peuplades. D'ailleurs, le voisinage du Liban leur offrait toutes sortes de facilités pour la construction; et si l'on songe que c'est aux Phéniciens qu'est attribuée l'invention de l'écriture, circonstance qui atteste leur génie inventif, on ne pourra guère plus douter que l'on ne doive aux Tyriens les plus grands progrès dans l'art de la navigation. Leur opulence, d'ailleurs, qui était très grande pour leur époque, et qui ne pouvait provenir que du commerce, semblerait ne devoir laisser aucun doute à cet égard.

D'un autre côté, il y a dans l'histoire de nombreux témoignages qui sont de nature à donner la priorité sinon la suprématie aux Egyptiens. En l'an 1970 avant l'ère chrétienne, Inachus conduit en Argolide, par mer, une colonie d'Egyptiens. En 1657, Cecrops debarque, *après une longue navigation*, dans l'Attique, non loin du lieu où plus tard il bâtit Athènes! Et alors on ne parlait pas des Phéniciens. On sait d'ailleurs que les Egyptiens avaient des connaissances très étendues, pour leur époque, en astronomie et qu'ils n'étaient pas étrangers à la physique.

Il est donc assez probable que les Egyptiens ont été les premiers navigateurs et que les Phéniciens, entrés postérieurement dans la carrière, ont laissé bien loin derrière eux leurs devanciers.

Un fait qui peut nous aider à apprécier l'état de la navigation, à cette époque où le système de voiture était encore dans l'enfance et où le principal moteur consistait dans les rames, c'est que lors de l'expédition de la guerre de Troie, il fallut douze cents bâtimens pour porter cent mille hommes.

Carthage qui n'était dans le principe qu'une colonie de phéniciens, ou en quelque sorte une Nouvelle Tyr, fit encore avancer la navigation. Il ne paraît pas que les Tyriens aient jamais navigué hors des limites de la Méditerranée; car, pour eux, la limite occidentale du monde était le détroit de Gibraltar auquel ils avaient donné le nom de *colonnes d'Hercule*; tandis que les Carthaginois pénétrèrent dans l'océan et suivirent les côtes de l'Europe, au Nord, jusqu'aux îles Britanniques et celles de l'Afrique, au Sud, jusqu'à la hauteur des Canaries.

Les Romains et les Perses ont aussi employé la navigation, mais seulement comme moyen de transport pour leurs armées; et il ne paraît pas qu'ils aient cherché à l'utiliser autrement, ni à lui faire faire de progrès.

Au moyen age, Venise et Gènes se sont emparées de la navigation pour monopoliser le commerce du monde connu.

Ainsi on voit successivement le commerce passer des premiers Egyptiens aux Tyriens; des Tyriens aux Carthaginois; des Carthaginois aux habitans d'Alexandrie sous les Ptolomées, et de ceux-ci aux Vénitiens et aux Génois. Mais la navigation, sans demeurer précisément stationnaire, avançait peu: c'étaient toujours de petits bâtimens d'une construction fort imparfaite, se mouvant avec le secours des rames, exigeant par conséquent un équipage considérable et ne pouvant s'exposer à perdre, pour ainsi dire, les terres de vue. La navigation était alors considérée comme un instrument fort utile, mais incomplet; tout en semblant pressentir le parti qu'on en pouvait tirer on ignorait encore non-seulement le moyen, mais encore la possibilité de le perfectionner davantage.

Il lui manquait l'usage de la boussole.

### BANQUE DES ETATS-UNIS.
Réponse de M. N. Biddle.

M. Nicholas Biddle a déjà publié deux lettres pour repousser les accusations contenues dans le rapport du comité d'Investigation. La première explique les opérations sur les cotons qui paraissent être le principal grief contre l'ex-Président de la Banque. "La vérité, dit M. Biddle, est que pendant le tems où j'ai fait partie de la direction de la Banque, jamais cette institution n'a possédé une balle de coton, et je ne pense pas qu'elle ait perdu un seul dollar sur une spéculation de coton, à moins de désordres ultérieurs dans la gestion de ses affaires. Toutes les opérations dont il a été fait mention, ont toujours été pour moi un motif d'orgueil; elles ont eu pour la Banque et le pays des résultats assez beaux pour que j'en donne avec plaisir la véritable histoire."

M. Biddle rappelle alors la grande crise de 1837, le secours que la Banque de Pennsylvanie offrit à la communauté de New-York par l'émission de bons payables en Angleterre et les moyens qu'elle employa pour faire face à ses engagements. Jusqu'alors pour pourvoir au paiement de bons de cette espèce, on avait acheté des traites dans le Sud; mais la situation du crédit dans cette partie de l'Union rendait fort dangereux en ce moment l'achat du papier des maisons particulières, et M. Biddle pensa qu'il y aurait bien plus de sûreté à avoir un papier qui serait garanti par des envois directs de produits faits sous le contrôle de la banque. M. Biddle engagea les négociants membres de la direction de la banque des Etats-Unis à faire cette opération, c'est-à-dire à acheter des cotons et à vendre à la banque des traites sur les connaissements; mais aucun d'eux n'étant disposé à opérer sur une large base, M. Biddle s'engagea lui-même. Il réussit, sauva la banque, et gagna de compagnie avec MM. Humphreys et Biddle de Liverpool $800,000. Plus tard M. Biddle ayant quitté la banque, celle-ci fut plongée de nouveau dans de très grands embarras. Une grande quantité de coton se trouvait encore entre les mains de MM. Humphreys et Biddle de Liverpool. M. Jaudon, agent de la banque, dans un moment de presse, leur donna l'ordre de vendre au besoin les cotons à perte et que le déficit en fût supporté par la banque. Ces messieurs en référèrent au président de la banque, M. Dunlap, qui confirma l'engagement de M. Jaudon. De la vente des cotons et perte de $531,390.

A cette époque, c'est à dire dix huit mois après sa sortie de la banque, celle-ci réclame à M. Biddle une somme de $321,000 environ pour sa part de perte dans les dernières opérations. M. Biddle refusa d'abord et ce refus fut approuvé par le chancelier James Kent; mais il finit par transiger afin d'éviter un procès. Un ami fut chargé de s'entendre avec un comité de la banque et un arrangement fut conclu par lequel la banque, comme on le sait, consentit à accepter des bons du gouvernement texien qui perdaient beaucoup mais qui aujourd'hui, dit M. Biddle, sont loin de perdre autant que les actions de la banque. Il insiste en même tems sur la faculté qu'il a eue dans ce règlement de compte; il ne devait rien et avait le droit de ne rien payer; et s'il eut positivement refusé, il eut été impossible de la contraindre à le faire. M. Biddle finit comme il a commencé, en affirmant la bonté d'une opération qui a sauvé la banque et qui n'a eu des résultats désastreux qu'après être tombée dans des mains maladroites.

La seconde lettre de l'ex-président de la banque attaque la question générale. Après avoir rappelé qu'au moment où il cessa ses fonctions la banque était dans un véritable état de prospérité, après avoir fait remarquer que cette prospérité continua encore pendant toute l'année 1839 et cité à l'appui de cette assertion les états de situation publiés par la banque, il arrive à examiner les causes de la prostration actuelle de cette institution. "L'hiver de 1838-39 avait été une saison de grande abondance et de grande aisance sous le rapport monétaire tant en Angleterre qu'en ce pays; mais peu de tems après, l'Angleterre fut effrayée en apprenant que la récolte des céréales serait insuffisante. Il s'en suivit une exportation d'espèces de sa part pour acheter du grain, et cela continué avec divers prêts faits sur le continent, changea totalement la face des affaires. La banque d'Angleterre, après avoir emprunté dix millions de piastres à la Banque de France, se trouva néanmoins si à court d'argent qu'elle fut obligée d'avoir recours à des mesures restrictives qui doublèrent et triplèrent l'intérêt ordinaire des espèces. Le contrecoup se fit sentir surtout sur les valeurs de ce pays qui ne purent plus se vendre qu'avec une perte énorme. Cela réagit immédiatement sur ce pays et il en résulta de grands embarras en jetant l'alarme parmi les banques. Il eût été possible sans doute de surmonter ces difficultés comme on l'avait fait précédemment, mais une mesure particulière sur laquelle on comptait comme un moyen de salut, vint encore les augmenter.

La mesure à laquelle fait allusion M. N. Biddle est exposée dans une lettre du dernier caissier de la Banque des Etats Unis: "Les conséquences de la reprise trop prématurée des paiemens en espèces, dit M. Cowperthwaite, et les efforts de la banque pour rendre cette reprise générale, auraient exigé la plus grande prudence et la plus grande expérience financière. L'excitation produite par cet effort trop hâtif une fois calmée, on prévit une nouvelle crise et l'on craignit une nouvelle suspension générale des banques. Cette crainte ne tarda pas à se réaliser; mais pour ne pas essuyer la violence du premier choc, on essaya de le détourner en le faisant tomber sur les Banques de New York. Pour arriver à un semblable résultat, il fallait de grands moyens, et pour se les procurer, on eut recours à la vente de traites sur l'étranger. Les rapports de la Banque avec ses agents à l'extérieur n'autorisaient aucune forte traite sur eux et encore moins sur M. M. Hottinguer de Paris. On espéra cependant que l'on surmonterait cette difficulté en expédiant immédiatement les espèces que l'on tirerait des Banques de New-York pour faire face aux traites si imprudemment lancées. On vendit donc, et cela sans limites sur le marché de New-York une quantité considérable de traites, surtout celles sur Paris qui étaient recherchées....

Le résultat fut de créer de très fortes balances contre les Banques de New-York; mais cette manoeuvre échoua. Les traites n'ayant pas été précédées de provisions, pas même d'avis réguliers, ne furent pas acceptées. L'agent de Londres eut beau faire des prodiges d'habileté et de sagacité pour paralyser le désastreux effet de cet évènement, le crédit de la Banque fut perdu."

"C'est-là, ajoute M. N. Biddle, l'explication des principaux embarras de la Banque.... Eh! bien, je le demande, cette négligence, cet oubli, cette omission de donner avis à M. M. Hottinguer des traites tirées sur eux, cela peut il être attribué à ma gestion?

Après avoir ainsi fait le procès à la direction de la banque en cherchant à se justifier, M. N. Biddle présente quelques réflexions sur la conduite ultérieure de cette direction. Selon lui, la vitalité de la banque était telle même après ce coup funeste que son crédit eut pu se relever sans l'intempestive reprise des paiemens en espèces qui ont eut lieu dans ces derniers temps. Ni les banques, ni les communautés n'étaient en état de soutenir cette reprise. Au lieu de se hâter comme elle l'a fait et de dépenser inutilement le reste de ses forces, la banque aurait dû essayer de rétablir et de consolider son crédit par une sage temporisation. "La législature de la Pennsylvanie avait, il est vrai, dit M. Biddle, fixé au 15 janvier la reprise des paiemens en espèces; mais l'état ayant des besoins, la législature se trouvait au pouvoir des banques bien plus que les banques au pouvoir de la législature. N'était-ce pas aux banques à dire au gouverneur? "Vous avez besoin de $800,000; l'Etat est en état de banqueroute au 1er. février si vous ne trouvez pas à les emprunter et vous ne pouvez les emprunter qu'à nous. Mais si nous vous faisons cette avance et si en même tems nous reprenons les paiemens en espèces, nous tombons nous même en faillite. Arrangeons-nous pour éviter les uns et les autres une chûte déplorable. Autorisez la suspension au-delà du 15 janvier et le 1er. février nous viendrons à votre aide." Ce moyen eut été sage et de facile exécution; mais loin de là. La banque reprit ses paiemens en espèces, prête $800,000 et tombe presque sur le champ.... Sans cet acte insensé, la ville aurait échappé aux maux qui l'accablent depuis deux mois, et la banque serait aujourd'hui pleine de vie et de puissance."

Si la réponse de M. N. Biddle n'est pas absolument concluante, elle est pour le moins assez spécieuse et faite avec habileté. Mais malgré les fautes signalées par cet habile financier, ne faudrait-il pas rechercher plus haut qu'il ne le dit les causes premières de la déplorable situation où se trouve la banque? Nous reviendrons sur ce sujet.

---

Un correspondant nous écrit pour recommander à ceux qui habitent les appartemens élevés des maisons de se tenir constamment munis de bonnes cordes auxquelles on aurait eu le soin de faire des noeuds de distance en distance afin de pouvoir se sauver en cas d'incendie. Souvent il arrive, en effet, dans un incendie, ou que l'unique escalier d'une maison prend feu, ou que le feu communiqué aux étages inférieurs coupe toute retraite par l'intérieur à ceux qui se trouvent dans les étages supérieurs, et alors le secours d'une bonne corde est inappréciable.

Nous ne pouvons donc qu'approuver la suggestion de notre correspondant. C'est tout simplement un acte de prudence, car la somme nécessaire pour faire un pareil achat est à la portée de toutes les bourses. Et combien d'êtres ont péri faute de cette précaution!

---

Depuis quelques jours il s'est commis des actes de friponnerie qui doivent mettre la police sur ses gardes.

M. Thomas Chew, frère du caissier de la Banque du Canal, homme âgé arrivé ici depuis quelques jours, a été dévalisé dans la Seconde Municipalité par trois voleurs qui sous prétexte de l'accompagner et de lui montrer son chemin, l'ont conduit dans une rue écartée où ils l'ont battu et volé.

A une autre personne de l'ouest il a été escroqué environ quinze cents piastres par un de ces officieux individus qui flairent les étrangers sur la Levée.

On parle de vols considérables, commis par deux hommes qui s'étaient établis il y a quelque temps à la Nouvelle-Orléans, MM. Chabenes et Makey.

Il paraît qu'au moyen de quelques certificats de dépôt à la Banque du Canal, certificats qu'ils ont habilement surchargés et vendus, ils ont, dit-on, soustrait à divers individus une centaine de mille piastres.

---

*La contagion de l'exemple.*—Le 13 avril, on a conduit en prison sous une accusation de vol, la mère et la fille. Le mari et deux fils de la même famille y étaient déjà pour la même cause.

---

La demeure du général Harrison n'a point été entièrement détruite comme on le pensait. Il n'y a qu'une aile et les étages supérieurs qui aient sérieusement souffert.

---

M. D. S. Gregory, connu ici comme propriétaire d'une loterie a été élu maire de la ville de Jersey.

---

Le dernier bill des banques, passé par la législature de la Pennsylvanie, qui doit se terminer, a été frappé du veto du gouverneur Porter. Nous voyons par les journaux de Philadelphie qu'un nouveau bill vient d'être adopté par la Chambre des Representans, par un vote de 51 contre 38.

Son adoption au Sénat n'est pas douteuse; mais on ne dit pas en quoi ce bill diffère de celui qui a été repoussé par le gouverneur.

---

On avait manifesté des craintes sur la conduite que tiendrait M. Preston, de la Caroline, sur la question d'une banque Nationale, et un comité lui avait demandé catégoriquement son opinion à cet égard. Voici les principaux passages de sa réponse:

Columbia, 14 Avril 1841.

"La réincorporation d'une banque des Etats-Unis présente une question très complexe, tant dans son principe que dans son détail, et qui doit selon moi dépendre de la sérieuse appréciation d'une foule de circonstances existantes au moment où le bill sera proposé. Sa constitutionnalité même peut dépendre, jusqu'à un certain point, de la situation du pays au moment d'agir, et la constitutionnalité accordée, son organisation présente tant de difficultés qu'il n'est guère possible d'exprimer une opinion positive jusqu'à ce que le projet soit présenté.

"Le montant du capital, le mode de former ce capital, le lieu où la banque doit être établie, la détermination de sa ligne de conduite et de son contrôle et surtout les exigences financières du pays au moment de la discussion sont autant de sujets conditionnels qui commandent la plus grande circonspection.

"D'avance, donc, je ne puis répondre à votre question qu'en proclamant le principe abstrait qui dictera ma conduite et permettez-moi de l'exprimer dans les termes de l'ex-Président dont nous déplorons la perte, et du Président actuel. "En réponse à votre question, disait M. Tyler, je cite en l'adoptant le langage du général Harrison dans son discours de Dayton: "Il n'y a dans la Constitution aucune délégation expresse de pouvoir à cet effet, et il ne serait pas constitutionnel d'exercer ce pouvoir, si ce n'est dans le cas où les pouvoirs accordés au Congrès ne pourraient pas être exercés, sans avoir recours à une telle institution." La Constitution confère au Congrès, en termes exprès, tous les pouvoirs nécessaires pour mettre à exécution les pouvoirs délégués. Maintenant si les pouvoirs délégués ne peuvent être exercés sans l'incorporation d'une banque nationale, une telle institution devient "*convenable et nécessaire.*"

### POPULATION DE COULEUR DE LA PENNSYLVANIE.

Il y a dans l'Etat de la Pennsylvanie cinquante mille nègres. On a remarqué que la proportion des détenus au pénitentiaire en 1831, était de 4 nègres libres, sur 9 détenus, en 1841 il y a 7 nègres sur neuf détenus.

Cette proportion, énorme eu égard à la population comparative des deux races, prouve mieux que tout ce qu'on pourrait dire là-dessus, la moralité de ceux que les ultrà philanthropes ont cru devoir prendre sous leur protection.

### VENTE D'UNE FEMME A L'ENCAN.

La coutume qui, en *Angleterre*, autorise les maris à vendre leurs femmes existe toujours. Nous lisons dans un extrait du *Sunderland Herald*, ce qui suit:

"Samedi dernier une femme de la compagne a été vendue à l'encan, par son mari sur le pavé de l'église cathédrale de la ville de York; elle a été adjugée pour 7 s. 6 deniers"

### EXTERIEUR.
### ARMEMENTS DE L'ANGLETERRE CONTRE CUBE.

Nous empruntons à une correspondance du *Sunday Morning News* de New York, les extraits suivants:

Kingston, Jamaïque, 4 mars 1841.

"Il parait que la population affranchie veut tout à fait perdre la colonie par sa paresse et son insolence. Bientôt la position des blancs ne sera pas tenable.

"Mais il y a ici une nouvelle cause d'agitation. Il y a peu de jours deux frégates à vapeur sont entrées dans Port-Royal. Hier, deux autres sont venues les joindre. On se perd en conjectures sur la destination de ces quatre *steamers* de guerre; car nul ne la sait ou du moins nul ne prétend la connaître. On assure même que les autorités de la colonie ne sont point dans le secret. Cependant quelques démonstrations assez significatives font penser qu'il s'agit d'une tentative sur l'île de Cube, que l'Angleterre voudrait bien enlever à l'Espagne."

## VARIÉTÉS.
### LES CHARLATANS AU DIX-HUITIEME SIECLE.
### LAVATER.

Si ton ombre suisse quitte encore quelquefois les frais ombrages des Champs Elysées pour errer dans les cabinets de lecture, ne t'indigne point, ô Lavater, de voir ton nom figurer dans cette galerie de portraits excentriques. Je rends justice à la candeur de ton âme, à la bonne foi de tes systèmes; mais, tu le sais, toi qui fus souvent si profond observateur du coeur humain, on peut devenir charlatan sans le savoir. Cette innocence qui a causé toutes tes exagérations est ton excuse en même temps que ton plus beau titre à la renommée. Tu partages avec Cazotte et avec plusieurs autres dont nous aurons à nous occuper l'honneur d'un charlatanisme sans reproche. Cela soit dit pour apaiser tes mânes.

Quand on a habité pendant quelques jours seulement Zurich, on s'aperçoit bien vite que cette ville a été créée tout exprès pour donner naissance à Lavater et à la physiognomonie. Rien ne trouble le silence qui règne dans ses rues, rien ne fait descendre ses habitans des hauteurs de leur impassible gravité. La joie, la tristesse, la colère, l'enthousiasme, tous les grands mouvemens de l'âme, laissent à peine une trace sur ces figures calmes et immobiles. Les émotions intérieures ne se trahissent jamais à la surface. Au milieu d'une telle population un esprit sagace, curieux, actif, comme celui de Lavater, dut faire les plus grands efforts pour se soustraire à la vie automatique qui l'entourait. Ne trouvant ni dans leurs gestes, ni dans leur allure, ni dans leur manière de parler la raison d'être de ses concitoyens, il inventa une science nouvelle pour s'en rendre compte. A partir de ce moment tous les Zurichois furent dévoilés, la physiognomonie eut lire sur le front le plus froid, dans les yeux les plus immobiles, sur le nez le plus inflexible, dans les plis les plus tortueux des joues ou du menton, les secrets du coeur et du tempérament. Jusqu'à ce jour Zurich avait été peuplé, Lavater l'anima, il devint le Pygmalion d'une ville.

Un contemporain de Lavater, et presqu'un témoin oculaire de cette petite révolution, nous en a raconté tous les détails. C'est le vénérable propriétaire de l'auberge de l'*Epée*, maître Dietrich, la perle des hôteliers helvétiques, le modèle de l'hospitalité à tant par jour. Trop vieux pour s'occuper des détails de sa maison, il laisse ce soin à ses enfans et il se fait le cicérone officieux de tous les voyageurs qui lui paraissent, et c'est là un difficile et honorable résultat, car Dietrich est physionomiste, il a été longtemps le serviteur fidèle de Lavater, les miracles les plus grands de sa science ont été opérés devant lui, son imagination en a été vivement frappée. Aujourd'hui il croit encore à la physiognomonie et la pratique pour son propre compte. Si vos traits lui reviennent, si votre allure le satisfait, Dietrich vous fera crédit, il vous prêtera même de l'argent. S'il habitait Paris, il y a longtemps qu'il serait ruiné. Heureusement il paraît qu'à Zurich les physionomies sont moins menteuses. L'enthousiasme que Dietrich nourrit pour le souvenir de Lavater n'est égal que par le culte que professe l'hôte du *Faucon* pour la mémoire de Gessner, dont il a été aussi le serviteur. Cette double admiration a engendré une rivalité connue de toute la ville. Choisissez donc l'*Epée* ou le *Faucon*, suivant que vous préférez l'idylle ou la physiognomonie.

Après le gendre de Lavater, qui a consacré trois longs volumes de piété filiale à la vie de son beau père, le meilleur biographe de notre héros est sans contredit Dietrich. Le moment n'est pas venu encore de le prendre pour guide. Laissons-le épousseter pour la vingtième fois depuis ce matin le buste de son maître placé sur la cheminée de la salle principale de l'auberge, et reportons-nous vers les commencemens de Lavater. Lorsqu'il entra dans la jeunesse, une révolution littéraire venait d'éclater en Allemagne par la publication de la *Messiade*, et une révolution morale se préparait en France par la publication des oeuvres de Rousseau. On ne pouvait trouver une époque plus favorable pour débuter et faire sa fortune dans le monde de l'intelligence. L'enthousiasme qui animait l'auteur de la *Nouvelle Heloise* débordait sur toutes les âmes. Lavater nourrissait plus que tout autre cette soif de s'illustrer dans la grande croisade morale prêchée par Rousseau. L'occasion d'entrer dans la lice ne tarda pas à se présenter. Il y avait à Zurich un bailli dont la tyrannie pesait sur toute la population. Lavater résolut de s'attaquer à lui. Pour juger du courage du jeune combattant, il ne faut pas se placer au point de vue du bailli français. Au rebours de son confrère, bafoué et ridiculisé depuis longtemps, le bailli allemand conservait toute sa force, quelque chose du farouche Gessler se voit encore vivre en lui à cette époque; en l'attaquant on n'avait point à redouter de vaincre sans péril et de triompher sans gloire. Lavater ne triompha pas du tout. Son pamphlet contre le bailli lui valut une condamnation à l'exil. Le voilà donc proscrit, fugitif, errant, mais heureux de pouvoir se dire victime de la tyrannie. Les travaux, fort insignifians du reste, qu'il fit paraître à cette époque, se ressentent tous de cette exagération d'esprit particulière au dix-huitième siecle. O nature! ô hommes! et autres apostrophes empruntées à la rhétorique du moment, voilà ce qu'on y lit à chaque page.

La coutume invariable des proscrits était de se réfugier à Berlin. La présence du marquis d'Argens et la correspondance de Voltaire avaient fait de cette capitale une espèce de Paris à la prussienne. Le matin le grand Frédéric perfectionnait la charge en douze temps au Champ-de-Mars de Potsdam, l'après midi il écrivait à des philosophes, et le soir il jouait aux échecs avec des automates. Cela lui avait valu la brillante réputation de tolérance dont il jouissait. Lavater se rendit comme tout le monde à la cour de l'illustre monarque, mais la vie qu'on y menait n'était point de son goût; profondément religieux, il supportait avec peine les plaisanteries que l'athéisme philosophique avait mises à la mode. Il regrettait les bois enchantés de la Limmat et l'air pur des montagnes helvétiques, Lavater n'était pas Suisse pour rien. Enfin la mort du terrible bailli lui ouvrit le chemin de sa patrie. Accompagné de son ami Fussli, qui devait devenir un grand peintre, ils se dirigèrent à pied, en vrais artistes, vers leur ville natale.

Nous avons oublié de dire que Lavater était amoureux, il avait une fiancée qu'il épousa dès qu'il eut terminé ses études théologiques, car Lavater, malgré ses pamphlets contre les baillis et son admiration pour Rousseau, se destinait à la cléricature. Nommé pasteur de l'église de Saint-Pierre, il partagea son temps entre les devoirs de sa charge et la littérature. Il publia divers ouvrages: Voyage à l'Eternité, Chansons helvétiques, Sermons, Nouvelle Messiade, Ponce Pilate, Joseph d'Arimathie. Les Chansons Helvétiques obtinrent seules du succès. C'est un recueil de vers où l'on remarque un sentiment très vif de la nature et un grand entraînement vers les idées chevaleresques.

Jusqu'ici nous ne voyons pas poindre le moindre symptôme de physiognomonie. Cependant, Lavater approche de sa vingt-cinquième année, c'est l'âge propice pour commencer l'exposition d'un système quelconque. Déjà sa mobilité extrême, sa sensibilité, qui avait toujours quelque chose de la vivacité de l'instinct et de la promptitude du pressentiment, lui avaient fait éprouver à la vue de certains visages des sympathies ou des antipathies très fortes. C'est là le premier pas vers la science physiognomonique. Il dut commencer par manifester ses impressions, en rechercher la cause, et enfin les coordonner en système. Lavater, en outre, dessinait parfaitement, ce qui le porta à son goût favori pour cet art, il fut sans doute frappé de la concordance qui existe entre certains traits. La physionomie humaine appela dès lors toute son attention. Les ressemblances physiques avec les ressemblances morales exercèrent sa curiosité; il étudia attentivement toutes les personnes de sa connaissance, et en 1772 il publia à l'occasion d'une solennité académique une exposition de sa doctrine en un petit volume intitulé "de la Physiognomonie", dans lequel l'harmonie de l'homme intérieur et de l'homme extérieur apparaissait à l'état de système. De plus forts que nous ont prononcé une sentence définitive sur la découverte de Lavater. Il est évident que les causes extérieures et involontaires modifient plus le visage que les causes morales: l'habitude du monde en donnant [illegible] l'expression. On ne peut donc songer à élever la physiognomonie à l'état de science réelle, mais il faut néanmoins reconnaître que plusieurs hommes, et notamment celui dont nous nous occupons, ont pu augmenter en eux et élever jusqu'à des proportions merveilleuses l'instinct de la découverte des individualités. Dans ce cas, le développement extraordinaire d'une telle faculté peut ressembler à un prodige et friser la sorcellerie.

Demandez plutôt à l'honnête Dietrich, et il vous dira qu'il y eut un moment dans la bonne ville de Zurich où tout le monde était persuadé que Lavater n'était autre chose qu'un sorcier. On avait commencé par rire des prédictions du tireur d'horoscopes, chacun était venu à son tour consulter la sybille, et l'on se moquait beaucoup de ceux qui croyaient à la réalisation de ses oracles. Dietrich, qui nous a raconté tous ces détails, avait seul la plus aveugle confiance dans le savoir de son maître. "Vous allez juger vous-même si j'avais raison, ajouta-t-il un jour en nous parlant de l'incrédulité de ses compatriotes. Lorsque j'entrai au service de M. le pasteur Lavater, j'étais fort jeune, mais j'avais une soeur beaucoup plus jeune que moi. Quand ma mère venait me voir, elle conduisait souvent la petite fille avec elle. Un jour, elle voulut consulter mon maître sur le caractère et les penchans futurs de cet enfant. M. Lavater ne voulut d'abord en rien faire; à la fin, vaincu par nos instances, il examina ma soeur avec attention, puis il rentra dans son cabinet, d'où il sortit bientôt en remettant à ma mère un billet cacheté qu'il lui recommanda bien de n'ouvrir qu'au bout de six mois. Quelques jours avant l'expiration du délai, mon maître me dit: "Dietrich, je suis content de ton service, il y a longtemps que ta mère n'est venue à Zurich, va passer une semaine avec elle, cela lui fera plaisir, et à toi aussi, j'en suis sûr." Je n'avais garde de refuser une offre pareille. J'arrivai au village, et là, au lieu de la joie que j'attendais, je ne trouvai que le désespoir. Ma soeur était gravement malade. J'eus à peine le temps de l'embrasser, elle mourut le lendemain de mon arrivée. C'était juste le jour fixé par M. Lavater pour l'ouverture du billet. Le soir, quand nous fûmes seuls, avec ma mère, dans notre chaumière, nous en primes connaissance. Il ne contenait que ces quelques mots:

"Je pleure et je prie avec vous; quand vous ouvrirez cette lettre, vous serez déjà la plus malheureuse des mères."

"Il avait lu dans les traits de ma soeur le présage de sa mort prochaine. De retour à la ville, lorsque je fis part de cette prédiction, personne ne voulut me croire. Il fallait un autre évènement pour dessiller les yeux de la foule: cet évènement ne tarda pas à se présenter. Un soir mon maître était occupé dans son cabinet à mettre en ordre les planches de son ouvrage, lorsque tout à coup une voiture s'arrêta devant sa porte. Un homme de taille élevée, à la physionomie sévère, demanda à être présenté au maître de la maison. Je l'introduisis dans le cabinet, et je fus présent à tout l'entretien, car je restai sous prétexte d'arranger le poêle, qui ne voulait pas brûler. La figure de cet homme m'intéressait malgré moi; je n'étais pas aussi bon physionomiste qu'aujourd'hui, mais le talent commençait à m'arriver avec la curiosité. Dès que M. Lavater eut jeté un coup d'oeil sur l'étranger, ses traits se rembrunirent. L'entretien s'engagea cependant dans les termes d'une excessive politesse. Les manières de l'étranger étaient distinguées, son élocution facile; il s'annonça comme un grand seigneur allemand désireux de connaître mon maître sur sa réputation. Après une demi-heure de conversation, l'étranger se leva.

"Dietrich, s'écria M. Lavater dès qu'il fut seul avec moi, toutes les fois que cet homme viendra, vous lui direz que je n'y suis pas; à coup sûr il a commis quelque crime."

"On apprit bientôt que cet homme était le complice d'Ankastroëm, un des assassins de Gustave III, roi de Suède!

"Cette fois, il n'y eut pas moyen de douter du pouvoir surnaturel qu'avait reçu mon maître. Et vraiment on avait raison, car il ne s'est pas trompé une seule fois dans ses sympathies ou dans ses antipathies; à la simple inspection d'une figure ou d'un portrait, il a toujours deviné ce qu'était l'homme et même ce qu'il devait devenir.

—Vraiment! répondis-je à l'enthousiaste Dietrich, votre maître ne s'est jamais trompé, pas même lorsque son ami Zimmermann lui envoya un portrait qu'il prétendit être celui de Herder?

—A coup sûr, il devait avoir dit la vérité, reprit l'honnête Zurichois.

—Il avait si bien dit la vérité que cette tête dont il avait vanté les magnifiques qualités intellectuelles et poétiques était tout simplement celle d'un assassin rompu vif au Hanovre. D'un philosophe à un meurtrier la différence est assez grande pourtant.

—C'est en France qu'on vous aura fait ce mensonge, par jalousie sans doute, car, voyez-vous on ne l'a jamais aimé dans votre pays, parce qu'il écrivit au directoire une lettre dans laquelle il se plaignait des vexations inutiles dont les généraux accablaient la Suisse. Je gage que vous avez lu cette calomnie dans quelque livre de Barras ou de Larévellière-Lépeaux?

—Ces messieurs n'ont rien écrit sur Lavater, que je sache; j'ai tout bonnement puisé mes informations dans une biographie que j'ai trouvée sur la table de la salle à manger avec un *Guide du voyageur en Suisse.*"

Le bonhomme me tourna les talons sans répondre; mais le soir je ne trouvai plus la biographie à sa place accoutumée. Dietrich avait fait une descente dans sa propre librairie, et s'était saisi lui même par enthousiasme pour la mémoire de son maître. Quelques jours après, elle reparut, mais la page accusatrice avait été lacérée.

*A continuer.*

---

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer Mr. CHARLES TREMOULET, comme candidat pour représenter le 3me. district au Conseil de la 3me. Municipalité: il sera soutenu par un grand nombre de votans. *Droit de l'Homme.*

FOIRE DE 1841—en faveur de l'Asyle des Orphelines de la Nouvelle-Orléans—tenue par les Soeurs de la Charité. Depuis deux mois que les Orphelines de cet établissement ont pris possession de leur nouvelle maison, sur la rue du Camp, faubourg Saulet, laquelle a été bâtie du produit de la foire de 1839, tous ceux qui l'ont visitée, ont pu s'assurer par eux-mêmes de l'emploi qui a été fait des fonds fournis par la charité publique.

Dans l'opinion de plusieurs personnes très-entendues, qui ont examiné la maison dans tous ses détails, le montant de la dépense aurait dû être plus élevé qu'il ne l'a été réellement; ce qui prouve suffisamment la manière prudente et consciencieuse avec laquelle l'architecte a travaillé.—Toutefois, et malgré la plus stricte économie il n'était pas à espérer que les fonds obtenus jusqu'à ce jour pussent couvrir la somme totale des dépenses. On a dû compter encore sur la charité publique pour couronner cette belle oeuvre.

C'est pourquoi on invite, très respectueusement, et en toute confiance, les Dames qui ont avec tant de zèle et de succès présidé à la foire de 1839, à se réunir autour de leur respectable présidente, Mme Ve Duplessis, pour s'entendre sur les préparatifs à faire pour la Foire de 1841, à la même époque que la dernière.

L'Asyle contient en ce moment 133 enfans.
26 avril—2 ANT. Evêque de la Nouvelle-Orléans.

DEPARTS ET ARRIVÉES, par ordre de date, des navires à vapeur entre le Nord Amérique et l'Angleterre; et époques où les lettres doivent être expédiées de la Nouvelle-Orléans.

| Noms des navires à vapeur. | Departs d'Angleterre. | Departs du Nord. | Epoques pour envoyer les lettres. |
|---|---|---|---|
| Président..... | Liverpool, av. 10 | N-York, mai 10 | mai 1 |
| Britannia..... | Liverpool, av. 20 | Boston, mai 16 | mai 5 |
| Caledonia..... | Liverpool, mai 1 | Boston, juin 1 | mai 20 |
| British-Queen. | Londres, mai 10 | N-York, jn. 19 | juin 1 |
| Acadia..... | Liverpool, mai 19 | Boston, jn. 16 | juin 5 |
| Great-Western, | Bristol mai 26 | Boston, jn. 19 | juin 9 |

☞ Les prochains arrivages seront: le Great-Western, qui a dû partir de Bristol, et le Columbia, de Liverpool, le 4 avril.

DERNIERES DATES

| | | | |
|---|---|---|---|
| New York..... | avril 17 | Liverpool..... | mars 19 |
| Boston..... | avril 16 | Londres..... | mars 19 |
| Philadelphie..... | avril 19 | Havre..... | mars 18 |
| Washington..... | avril 19 | Paris..... | mars 17 |
| Baltimore..... | avril 19 | Bordeaux..... | mars 9 |
| Charleston..... | avril 22 | Madrid..... | mars 9 |
| Vera-Cruz..... | fev 16 | Cadix..... | mars 2 |
| Campeche..... | mars 31 | Havane..... | avril 13 |
| Mexico..... | mars 20 | Houston..... | avril 24 |

## COMMERCIAL.
### REVUE DU MARCHE.
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1841.

6 heures du soir.—COTON—Arrivé depuis le 23 courant, de la Louisiane et Mississipi 2935 balles, Tennessee et North Alabama 3??6, Arkansas 360, en tout 6847 balles, ce qui élève les arrivages depuis le 1er octobre à 705100 balles, contre 5?3032, qu'ils étaient l'an dernier à pareille époque. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 17040 balles, à Glasgow 1848, au Havre 7353, à Marseilles 1279, à Gottenburg 580, à Boston 147, à Richmond 29, en tout 28 [illegible] balles, ce qui diminue le stock de 2 [illegible] balles et le laisse à [illegible] contre 21 [illegible] qu'il était l'an dernier.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1840 1 Oct. Stock en mains, | | 28729 |
| Reçu les 3 derniers jours | 6847 | |
| Précédemment, | 299149 | 7,5[illegible] |
| | | 733[illegible] |
| Exporté pendant les 3 derniers jours | 28[illegible] | |
| Précédemment, | 47,9[illegible] | 60,148 |
| | | 1??,776 |

Les opérations de coton pendant ces trois derniers jours, ont été limitées, et tout indique que nous nous approchons rapidement de la fin de la saison des affaires. Les arrivages sont au [illegible] fort minimes et le stock sur place à disposition de 21,000 balles depuis notre dernière revue. Nous avons [illegible] samedi, et il n'y a eu que 2400 balles à de bons prix. Hier, il n'y a pas eu de demande du tout, et les ventes n'ont pas dépassé 300 balles. Aujourd'hui le marché a été tout-à-fait calme et des achats auraient pu être faits à des conditions plus faciles. Mais les acheteurs attendent avec anxiété les nouvelles que nous attendons d'un instant à l'autre d'Europe, et il ont [illegible] opérer. 800 balles seulement ont été vendues, ce qui élève à 3500 balles les ventes des 3 derniers jours.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
*Louisiane et Mississipi.*

| | |
|---|---|
| Ordinaire et bas, de | 9 1/4 à 9 1/2 |
| Ordinaire, | 10 à 10 1/2 |
| Bon ordinaire, | 10 3/4 à 11 |
| Bon ordinaire et petit courant, | 11 1/4 à 11 1/2 |
| Petit courant et courant, | 11 — à 12 1/2 |
| Bon courant, | 11 — à — |

*Tennessee et Alabama.*

| | |
|---|---|
| Ordinaire et bas de | 9 — à 9 1/4 |
| Ordinaire, | 9 3/4 à 10 1/4 |
| Bon ordinaire, | 10 1/2 à 10 3/4 |
| Bon ordinaire et petit courant, | — |
| Petit courant et courant | — |
| Bon courant, | — |

TABAC.—Les fortes transactions que nous avons annoncées dans notre dernière revue ont été suivies d'une espèce de calme qui provient de ce que les qualités convenables récemment n'ont pas encore été mises sur le marché. Le stock en vente se compose aujourd'hui de tabacs qui pour la plupart des arrivages qui n'ont pas encore été inspectés. Les ventes depuis vendredi dernier ont atteint à peine 400 boucauts, mais les prix se sont bien maintenus et la meilleure qualité a été recherchée. Parmi les ventes, nous mentionnons 340 bts à [illegible]; à 5 1/2, 7 1/2 et 9 1/4, et 46 boucauts à 5 3/4, 7 3/4 et 9 3/4 pour Mexique à prix de qualité.

Arrivé depuis le 23 courant 2113 bts, expédié dans le même espace de temps à Londres 1039 boucauts, à Liverpool 341, au Havre 7[illegible], à Corunna (Espagne) 1[illegible], à Gottenburg 70, à la Havane 190, à Boston 74, à Philadelphie 41, à Richmond 41, en tout 2307 boucauts.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| Oct 1er 1840. Stock en mains | | 3619 |
| Reçu pendant les 3 derniers jours | 2113 | |
| Précédemment, | 22655 | 24767 |
| | | 27996 |
| Expédié pendant les 3 derniers jours | 2307 | |
| Précédemment, | 15[illegible] | 17[illegible] |
| | | 1[illegible] |

Stock en main,

SUCRE.—Nous n'avons aucun changement à indiquer pour cet article, il y a eu pendant ces 3 derniers jours quelque activité sur le marché, et les ventes ont atteint 750 boucauts de 4 1/2 à 6 1/4 cts. pour les qualités ordinaires. En somme cependant nous n'avons observé [illegible], et les acheteurs qui se trouvent la plus grande réserve en face des avis de [illegible] que nous continuons à [illegible]. Nous ne connaissons aucune opération sur habitation.

MELASSE.—Le marché est calme et les ventes limitées à 20 cents. Des parties en tierçons ont été [illegible] rapportent de 20 1/2 à 21 cents. Nous ne connaissons aucune opération sur habitation.

FARINE.—Les arrivages pendant ces derniers jours ont été considérables, mais la majeure partie en est destinée pour les marchés de New-York et de Boston, pour le compte des expéditionnaires. L'on autre côté les approvisionnements de la ville ont été fort restreints, et bien que les demandes aient été bornées aux besoins de la consommation, les détenteurs ont obtenu une forte hausse sur les dernières cotes. Le prix courant de la farine superfine est à 4 50. Les opérations aujourd'hui sont très limitées à ce prix, et les demandes pour l'exportation ont entièrement cessé. On s'est demandé pourquoi les propriétaires de l'Ouest envoient leur farine à Boston et à New-York, ainsi que nous venons de le dire. La raison en est toute simple. En suivant ce plan d'opération ils jouissent du taux élevé du change de ces deux villes où les banques paient en espèces, et ils vendent leurs mandats à Cincinnati à 10 et 11 pour cent de prime; ce qui constitue un immense avantage sur les retours qu'ils pourraient avoir de notre place.

LARD.—Cet article est calme, jambons 7 cents, plats côtes 7 1/2, épaules à [illegible] en enveloppes 9 à 10 cts.

GRAISSE.—La graisse, comme on bonne demande et se soutient fermement 7 cents, à [illegible] de choix ont été vendus à 7 1/2; mais ce prix ne fait pas règle. Les qualités inférieures sont négligées et nous les cotons à 6 1/4.

WHISKEY.—Cet article est toujours moins recherché; les détenteurs vendent sans hésiter à 18 cents sur la levée, pour le rectifié. Le commun est rare à 20 cents.

CAFE.—Nous avons eu peu de demandes depuis notre dernière revue tant pour le Havane que pour le Rio. Nous cotons le Havane prime vert de 11 à 11 1/2; qualités inférieures de 10 à 10 3/4; Rio de 11 à 11 1/2.

PORC.—Cet article continue à être excessivement calme, nous cotons le Mess à 12; cependant quelques détenteurs l'offrent aujourd'hui à 11 75. Prime 9, M O. 10 50. P. O. 8, Porc en masse 3 1/2 à 3 3/4.

BOEUF.—Mess en barils 11 50 à 12; demi barils 6 50 à 7. Prime 6 50 à 6 75. En masse 3 1/2 à 4.

CHANGE.—Depuis notre dernière revue, toutes les demandes de change ont été parfaitement remplies, et les premiers prix se sont bien maintenus sans cependant qu'il se soit opéré aucune hausse.—Nous cotons les traites sterling de 11 1/4 à 11 1/2 pour de prime; France 5,07 à 5-10. New York 60 jours 4 1/4 à 4 1/2 pour de prime, à vue de 6 à 6 1/4 pour de prime.

FRET.—Nous n'avons pas de changement à indiquer; nous nous référons à nos côtes:

☞ Le paquebot français GRANVILLE, partira positivement le 30 avril pour le Havre, sous le commandement du capitaine Laplume. Il pourra encore prendre quelques passagers de chambre, qui sont priés de s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.,
25 avril—3f 26 rue Bienville.

BAINS DU GRAND HOTEL DU NOUVEAU BASSIN AMERICAIN, CHEMIN A COQUILLES.
MME. PETIT a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle ouvrira le jeudi 6 mai prochain les bains du lac. Elle espère par les soins et le zèle qu'elle met à satisfaire les personnes qui viendront visiter son établissement mériter leur patronage.
Des rafraîchissements du meilleur choix seront offerts.
28 av 3.

TRAITES SUR NEW-YORK à courts jours et à 60 jours à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.,
28 avril—6f 26 rue Bienville.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.,
3 avril—6f 26 rue Bienville.

SARDINES à l'huile, en débarquement du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux—10 caisses en 1-2, 3-4, et grandes boites, à vendre par FRED. BONIS,
28 av 160, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.

JACONATS Français, reçu par le Caledonia Brander—2 caisses nouveaux dessin, à vendre par FRED. BONIS,
28 av 160, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

CHAPEAUX de paille d'Italie—1 caisse noirs pour dames à vendre par FRED. BONIS,
28 av 160, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.

CHEMISES Françaises.—100 douz. mulhouse en couleur 160 " " blanche
A vendre par FRED. BONIS,
28 av 160, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

MATERIAUX pour constructions—Devants de maison en granit, marches; poteaux &c., briques de Baltimore pour façades, chaux de Thomaston fraiche, ciment romain hydraulique garanti, crins pour plâtriers en barriques de dimensions assorties; briques à feu de Baltimore, constamment en mains et à vendre par
G. BEDFORD & BECK
26 avril 24, rue de la Douane

## LISTE MARITIME.
*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS*

EXPÉDIÉS.
Navire Gennessee, Lombard, Glasgow.......L H Gale
North Carolina, Drummond, Liverpool,.......do
Pontiac, Parker, Havre,.......J Ogden & co
Ellen Brooks, Howes, Liverpool,.......Schmidt & co
Pennsylvania, Drummond, Liverpool,.......Levi H Gale
Alexander Grant, Thornton, Liverpool,.......Maxwell & Buchanan
Navire à vapeur Natchez, Switer, Havane,.......S Nicholson
Brick Eliza, King, New York,.......L H Gale
Nimble, Farrell, Demerara,.......F de Lizardi & co
Goel. Meteor, Wade, New York,.......G Green & Bro.
Porto Rico, Parker, Philadelphie,.......T H Kidder
Urchin, Almy, St. Marks, fa.......J W Stillwell & co
Metaline, Simonton, Boston,.......E A Bridge
Arab, Bradstreet, New York,.......do

ARRIVÉS.
Bateau de remorque Swan, Limbert, des Passes.
Bateau de remorque Invincible, Howren, des Passes
Bateau de remorque Porpoise, Davis, des Passes.
Bateau de remorque Lion, Pinnager, des Passes.
Navire Norman, Henrick, de Boston.
Navire Sydney, Cowan, de Liverpool.
Navire Frankfort, Russell, de New York.
Navire Yazoo, Trask, de New York.
Goel. Louisiana, Eddy, de Matagorda.
Steamer Tomochichi, Gillett, de la Baie Vermillion.
" J Dupré, Gordon, des Opelousas.
" Gen. Brown, Dunham, de Louisville.
" O K, Ratcliffe, de Tuscumbia.

EN RIVIERE.
Navire Constellation, de Liverpool,
Un brick et 4 goels.

MEMORANDA.
Le steamer O. K. a toué en cette ville deux chalands chargés de coton.

## VENTES DE SHERIF.

Joseph Roux, pour lui-même et comme administrateur de la succession de feu Thomas Hassam versus Frederic Coan.

COUR DE DISTRICT—No. 20,032. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue Saint Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 31 mai 1841, à midi:

10. Une maison située à Duvergerville, dans cette paroisse, rive droite du Mississipi, la dite maison se trouve sur un terrain appartenant à M. Joseph Roux, et les héritiers de Thomas Hassam.

2o. Le bail du terrain sur lequel se trouve la dite maison, lequel bail expire le 1er. juillet 1842, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

N. B. L'acquéreur devra consentir aux restrictions et obligations stipulées dans le bail, savoir:

1o. A l'expiration du dit bail, il devra enlever la dite maison, à ses propres frais, du dit lot de terre, sur lequel elle se trouve bâtie, s'il en est requis par les propriétaires du dit lot.

2o. L'acquéreur n'aura pas le droit de vendre aucunes liqueurs ni de tenir une maison publique dans la dite maison.

3o. L'acquéreur s'engagera au paiement d'une rente annuelle de cent cinquante piastres, payables tous les mois aux propriétaires du dit lot, ce terme à raison de $12 50 par mois.
J. L. THIELEN,
shérif de la Cour de District du premier district.
28 avril

La Banque de l'Union de la Louisiane versus Bullitt, Shipp, & co.

COUR DE DISTRICT—No. 15,468—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, lundi, 10 mai, 1841, à midi,

207 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane au nom de Henry L. Bennett, l'un des défendeurs.

N. B. L'acquéreur devra, conformément à la charte, fournir caution et hypothèque à la satisfaction de la Banque.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. District.
28 avril—lu 30).

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Joachim Bermudez. No. 12845.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, samedi 1er mai prochain, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus.

Un Terrain situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, ayant mesure française, vingt quatre pieds de face à la rue Bourgogne, sur les profondeurs suivantes, savoir: Du côté de la rue des Ursulines, le dit terrain a une première profondeur de quatre vingt sept pieds quatre pouces, quatre lignes, à laquelle [illegible] vingt trois pieds et demi environ sur un angle droit de [illegible] pieds et tenant par le [illegible] au terrain voisin appartenant [illegible] à Mr. Menocy Fonsat, de la l'extrémité des dits [illegible] s'étend à une seconde profondeur de cinquante deux pieds, deux pouces, quatre lignes, et du côté de la rue de l'Hôpital, le dit terrain a une première profondeur de quatre vingt deux pieds, le dit terrain forme une [illegible] de la seconde profondeur de vingt pieds deux pouces, et s'étend le dit terrain forme encore un angle droit de douze pieds trois pouces, puis une profondeur de onze pieds, dix pouces, le dit terrain sur un angle droit de quatorze pieds, le tout conformément à un plan dressé par [illegible] Gourmont, et annexé à un acte passé entre [illegible] et la Banque des Citoyens en date du dix sept août mil huit cent trente huit [illegible] Thomas Seghers, notaire public, ensemble avec les bâtisses et améliorations.

[illegible]
V. ALLAIN,
28 avril Shérif de la paroisse d'Orléans

## PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de Seraph [illegible] Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que ce soit pour concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à partir de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Adeline Drouet curateur de la succession de Henry Seraph, décédé, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
26 avril Register des Testamens.

SUCCESSION de John Hemphill—vente par le Register des testamens—Mardi, onze Mai 1841, à dix heures du matin, dans la rue Tchoupitoulas No. 192, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour de Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du [illegible] avril 1841, il sera vendu pour compte de la succession de John Hemphill, décédé, le fonds d'une boutique [illegible] à la dite succession.
Conditions—comptant.
28 avril W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Test.

SUCCESSION de Carmelite Atambura, femme de feu de Jorge [illegible]. Mercredi 12 mai 1841, à dix heures du matin, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu rue des Ursulines, entre les rues Condé et Levée, pour le compte de la succession de Carmelite Atambura, épouse décédée de Douglass Robertson, les effets mobiliers dépendant de sa succession.
Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testemens.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de George W. Betts. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que ce soit pour concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à partir de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Joseph A. [illegible] de la succession de George W. Betts, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
24 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge. Dans le procès de François Viel et autres ses créanciers. Il est ordonné par la Cour que toutes personnes intéressées aient à déduire, dans le délai suivant la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau final enregistré par le syndic dans ce procès ne serait pas homologué, les fonds distribués conformément à sa teneur et le syndic déchargé, toute responsabilité dans ce procès.
Par ordre de la Cour. Bureau du greffier—27 avril 1841
28 avril—3 en 10) ARM GUYOL, député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier District Judiciaire—Antoine Maxent vs ses créanciers.—La cession des propriétés de l'insolvable est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers. Et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue au bureau de Felix Percy, notaire public, lundi le dix de mai prochain, à 10 heures A. M. aux fins de délibérer sur les affaires du dit insolvable et en attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses biens sont suspendues.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan juge de la Cour ci-dessus, le 27 avril 1841.
P. LEBLANC,
28 avril député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 9564—Apollinaire Perrault contre ses créanciers. Sur enregistrement du tableau de distribution présenté par P. J. Tricou, un des syndics des créanciers dans ce procès, il est ordonné par la cour que lesdits créanciers et toutes les personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, les motifs pour lesquels le dit tableau ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément à sa teneur.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier Nelle. Orléans 23 avril 1841 ARMAND PITOT, greffier.
24 avril

"ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA NELLE. ORLEANS POUR SECOURIR LES ORPHELINS."
AVIS est par le présent donné, que selon la charte de cette société, l'assemblée générale des membres de la dite association sera tenue dans la salle de l'école publique, rue Condé, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, dimanche prochain, le 2e. jour du mois de mai 1841, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M. sous la surveillance des commissaires, Messieurs L. U. Gaiennie, Anthony Rasch et P. A. Hebrard, afin que quinze directeurs qui devront servir pour l'année courante y soient élus par scrutin, et à la pluralité des voix qui composeront l'assemblée, pourvu qu'il ne soit permis à aucun membre de voter à moins qu'il n'ait payé sa contribution.
Par ordre de la direction,
27 avril J. A. McKAY, Secrétaire.

MODES ET NOUVEAUTÉS D'OCCASION.
LE soussigné fait savoir aux Dames de la Nouvelle-Orléans, et aussi à tous ceux qui spéculent dans les articles de modes et nouveautés, qu'il vient de recevoir par le navire Caledonia Brander, un assortiment de ce qui peut se faire de plus complet, et surtout magnifique, dont il fera l'ouverture jeudi prochain, le 29, dans sa maison de la rue St. Ferdinand, entre les rues Craps et Grands Hommes, qu'il a préparé à cet effet. Ces marchandises ayant peu de frais à supporter, seront vendues soit en gros ou en détail à des prix on ne peut plus réduits; parmi ces articles se trouvent des Shalls mousseline première qualité, avec rivière garnis de dentelle, robes de chambre en batiste, avec entre deux et rivière, genre nouveau, fichus de tous genres, les plus nouveaux, pour dames et fillettes, pour toilette et demi toilette; chemisettes en batiste et jaconat pour dames, brodées et garnies de valencienne, taravolles, en mousseline Suisse garnis de dentelle, broderies riches doublées de soie et corde sières, manteaux de nuit en batiste et mousseline, garnis en valencienne, jupons jaconat découpé à feston, chemises d'étoffes très fines, brodées au haut et aux manches, du uniet très simple, mouchoirs batiste avec rivière et broderie en tous genres, manchettes, bonnets de dames, chemises pour hommes, blanches et en couleurs, de belle qualité et parfaitement cousues, chaussettes en routures pour hommes, blanc, écru, à côte et unie, &c. et autres articles.
24 av—2 J. B. DOLHONDE

LA BANQUE DES CITOYENS tire sur New-York.
J. B. PEREAULT,
28 avril Caissier.

CHAPEAUX DE PAILLE—10 douzaines chapeaux de paille à vendre par LOISON & SILVESTRE,
28 av 73. rue Royale.

MERINOS—10 pièces Merinos double chaine, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
28 av 73, rue Royale.

BOMBAZINE—10 pièces Bombazine à vendre par LOISON & SILVESTRE,
28 av 73, rue Royale.

CAFE RIO—reçu directement par le navire Commerce et à vendre par J. ALBERT,
28 avril 26 rue St-Louis.

REÇU par le navire Chateaubriand et à vendre par le soussigné:
15 demi pipes eau de vie 1re et 4me preuve,
24 barils eau de vie blanche,
2 caisses sardines à l'huile,
1 caisse chemises de couleur.
J. ALBERT,
28 avril 26 rue St-Louis.

TOILE à voile de Russie et de coton, en débarquement et en magasin, d'importation antérieure, formant l'assortiment le plus complet, en numéros et qualités, à vendre par J. ALBERT,
28 avril 26 rue St-Louis.

TOILE d'emballage d'Ecosse—500 pièces en magasin et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
28 avril 60, rue du Camp

## AMUSEMENTS.
### THEATRE D'ORLEANS.
Jeudi, 29 avril 1841.
*Pour la 7ème. représentation de*
### MLLE. FANNY ELSSLER.
La dernière représentation de
LE DIEU ET LA BAYADERE,
Grand Opera en 2 actes, de Scribe et Auber, dans lequel Mlle Fanny Elssler remplira le rôle de la Bayadère.
LE XALEO DE XERES,
Pas de caractère Espagnol, dansé par Melle. Fanny Elssler.
LA CHANOINESSE,
Vaudeville en 1 acte.

| | |
|---|---|
| Premières, Secondes, Loges grillées, Galeries, Parquets, | 2 piastres. |
| Baignoires, Parterres, | 2 piastres. |
| Troisièmes, | 1 piastre. |

### THEATRE AMERICAIN.
*Grande soirée Dramatique Equestre.*
AUJOURD'HUI—Mercredi, 28 avril.
ROB ROY,
Or
AULD LANG SYNE!
Drame Opéra.

| | |
|---|---|
| Rob Roy | M. De Bar. |
| Francis | Schoolcraft |
| Baillie Nicol Jarvie | Sol Smith. |
| Helen McGregor | Mr. J. Greene. |
| Diana Vernon, [rôle avec chansons] | Me. De Bar. |

Le spectacle sera terminé par une foule d'exercices choisis exécutés par les meilleurs sujets de la troupe, et le jeune Hernandez.

### SALLE D'ORLEANS.
MERCREDI, 28 AVRIL.
BAL MASQUE.
Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers.... $2.
26 avril MITAUD.

☞ Le bateau à vapeur SAINT LOUIS, partira ce matin à 10 heures pour St. Louis. Les passagers devront se trouver à bord à l'heure due. 28 avril

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux:
1500 boites sardines,
150 barriques vin différentes qualités,
10 demi-pipes eau-de-vie,
22 barils vinaigre,
130 caisses vin de Lafitte, avec étiquettes et capsules.
200 caisses vins fins en demi-bouteilles.
20 barils vin de Madère, première qualité.
10 caisses prunes en boites de ferblanc de 50 à la livre.
100000 bouchons courts et longs fins.
60 paniers huile d'olive, grandes bouteilles.
20 caisses vermicelli.
20 do. Macaroni,
6 barils anisette fine,
10 caisses liqueurs assorties,
10 caisses fruits à l'eau de vie,
30 demi-barriques vin blanc de choix,
50 barriques vins fins et vieux.
LOISON & SILVESTRE,
28 av 73, rue Royale.

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER.
28 avril

TRAITES sur Londres à vendre par HUGO C. OILDEMEESTER.
28 avril

A VENDRE. La véritable Cachucha, dansée par Mlle. Fanny Elssler, publiée et à vendre par CHARLES NICKS,
28 av Magasin de musique, 72, rue Royale.

CHANGE sur Philadelphie à 60 jours, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
28 avril 38, rue Poydras

BARILS pour mélasse—150 de qualité supérieure à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
28 av No. 38, rue Poydras

BRANDY domestique—100 barils de bonne qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
28 avril 38, rue Poydras

BOEUF—50 demi barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
28 avril 38, rue Poydras

WHISKEY de Monongahela à vendre par CONVERSE & co.
28 avril 55, Nouvelle-Levée

EAU DE VIE DE PECHES, à vendre par CONVERSE & co.
28 avril 55, Nouvelle-Levée.

CIGARRES de qualités assorties, à vendre par CONVERSE & co.

BOEUF—100 barils prime à vendre par CONVERSE & co
28 avril 55, Nelle Levée.

PORC—150 barils porc mess, prime, M. O et P. O. à vendre par CONVERSE & co.
28 avril 55, Nelle Levée.

COUPEROSE en barils, 1/4 et 1/2 do. à vendre par CONVERSE & co.
28 avril 55, Nouvelle Levée.

INDIGO de qualité supérieure, à vendre par CONVERSE & co.
28 avril 55, Nouvelle-Levée.

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.
LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co.
21 mars—3m Droguistes et pharmaciens, 60 Canal.

AVIS.
DETENU à la geole de St. Jean Baptiste le nègre nommé ROBERT, appartenant à M. le Dr. John Blake, à Thibodeauville.
Aussi, la négresse nommée TITINE, appartenant à M. Manouvrier, Nelle Orléans.
Aussi le nègre nommé DUCROS, appartenant à M. le docteur Forrier, Bayou Sarah.
Les propriétaires des ces nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 26 avril 1841.
28 avril—1 A. LUMINAIS, Shérif.

PAQUEBOT DE BAYOU SARAH ET PORT HUDSON.
[Nouvel arrangement.]
Le steamer PERSIAN, capitaine Jesse Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et le samedi il quittera Bayou Sara et Port Hudson les samedis. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier
27 avril ou à STETSON & AVERY.

POUR ST. MARTINSVILLE, Attakapas et tous les ports intermédiaires sur la Rivière Teche—Le steamer au marcheur A. FUSELIER, capitaine N. O. Tressard, reçoit du fret et partira pour les ports ci-dessus, jeudi prochain, le 27 courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CHS. DEBLANC & DARBY Jr.,
28 av 42 et 43, Nlle Levée.

POUR PHILADELPHIE.
Le navire de 1ère. classe COMMERCE, capitaine T. Julius ayant une partie de son chargement engagé et mis à bord sera expédié promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord en face de la mouvaie ou à
J. ALBERT, 26, rue St. Louis,
ou N. F. COMLY, 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Devant partir samedi, le 1er mai.—Ligne de la Louisiane et de New-York—Le paquebot NASHVILLE, capt. Dickerson, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret de 150 balles de coton ou passage s'adresser à bord, près du marché aux légumes, ou à JAMES E. WOODRUFF.
28 avril 53 rue du Camp

POUR NORFOLK—City Point et Richmond.—La goélette fine voilière CORVO, capt. Crockett, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ALEX & DOUGLASS,
24 av 15, rue du Canal

POUR MATAMOROS—La goélette paquebot EMBLEM, capt. F. Kenney, partira positivement samedi le 1er. mai. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. BELLOW.
24 av—4

POUR BALTIMORE—La barque paquebot SOLOMON SALTUS, capitaine Gray, partira le 1er mai positivement, chargée ou non, et admettra du fret à bas prix, pour lequel et pour passage, ayant deux belles chambres, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
24 rue de la Douane.

Nota—Le navire TIPPECANOE suivra le Solomon Saltus, et partira le 20 du mois prochain. 26 avril

POUR NEW-YORK—Le navire régulier OCMULGEE, capitaine Leavitt, partira le 1er mai. Pour balance de fret ou passage, ayant de belles chambres, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à STETSON & AVERY,
26 avril 58 rue Gravier.

POUR BORDEAUX—[Premier navire.]
Partant Samedi 1er mai.
Le navire américain, fin voilier, doublé en cuivre, MOSCOW, capitaine Dean, partira le jour susdit. Pour fret de 50 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements pour quatre passagers au plus, s'adresser à bord en face de la presse Mississippi, ou à ROBERT H. DIXEY,
27 avril—6 33, rue Royale

POUR VERA CRUZ.—Devant partir positivement samedi prochain.—La goélette LORENA, capt. John Ross, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du Picayune Tier ou à ALEXANDER & DOUGLASS,
27 av 15, rue du Canal.

POUR LA VERA CRUZ—La goélette fine voilière MERCEDITA, capt. Astay, partira jeudi, le 29 avril courant. Pour le reste de la cargaison, et passage, s'adresser à F. TIO,
27 av 56, rue Ste.-Anne.

POUR TAMPICO—La goélette DORIC, capt. Rantiford, partira pour sa destination très incessamment. S'adresser pour fret ou passage, au capt. à son bord, ou à F. TIO,
27 av 56, rue Ste.-Anne.

Pour MATAGORDA, Port Lavacca et Linville (Texas).—La Goélette fine voilière BOSTON PACKET, capitaine Frédéric Arnot, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à WM. HENRY FULLER,
27 avril 42 rue Poydras

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Swanton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
27 av 97, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.
Le paquebot fin voilier KENTUCKY, capitaine John L. Rogers, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de magnifiques emménagements s'adresser au capitaine Rogers à bord, en face de la rue Orange ou à JOHN A. MERRITT,
27 avril 53, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1ère classe, fin voilier, SALEM, capitaine Destebecho, partira pour le port ci-dessus le 15 mai prochain. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à VOR. ROUMAGE.
26 avril.

POUR LE HAVRE.
Le trois mâts MONUMENT, capt. Chase, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
26 avril 97, rue du Camp.

POUR ST. PIERRE—Martinique—Dimanche 2 mai—La goélette SEMINOLE, capitaine Jno. E. Allen, peut prendre 300 barils pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. W. ZACHARIE.
27 av—5l

POUR BORDEAUX.
Le joli navire CARDINAL DE CHEVERUS, capt. Poissonier partira pour le susdit port du 10 au 12 mai prochain. Pour passage seulement s'adresser au capitaine, à bord ou à CH. M. DUFOUR,
24 av 58, rue du Camp

POUR VERA CRUZ—La goélette LORENA, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
22 avril 15 rue du Canal

POUR MARSEILLE—Le navire EUPHRATES, capitaine Henry Pemberton, partira pour cette destination le 10 de mai prochain. Pour fret de 400 balles coton, ou l'équivalent, et passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis l'Hotel de la Monnaie ou à BOUTIN, GALLY & Co.
22 avril No. 79, rue Toulouse

POUR CADIX.
Le brick CAMEO, capt. Jarvis, ayant sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour passage s'adresser à JOHN A. MERRITT,
20 avril 53, rue du Camp.

POUR PORT AU PRINCE.
La goélette SALLY ANN, capt. Pattison, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & co.
13 avril

POUR BORDEAUX.—Le navire de première classe EULALIE, capitaine Fatarin, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour ce port vers le 25 avril. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à F. SEIGNOURET & Co.
6 av—16

## VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & DE FERIET.
Rue des Remparts, entre St. Pierre et Toulouse.
IL sera vendu à 5 heures p. m. mercredi, le 28 courant, au lieu ci-dessus, un assortiment de meubles de maison, ustensiles de cuisine, &c.
Conditions, à la vente. 27 av

MULES! MULES!
PAR BENJ. KENDIG.
IL sera vendu à l'encan mercredi, le 28 courant, à 11 heures, aux écuries de Tattersall en face de la Bourse St. Charles:
7 Mules jeunes.
Conditions, comptant. 27 av

PAR E. TARTET.
54, rue Toulouse.
IL sera vendu mercredi, le 28 courant, à 10 heures, à son magasin d'encan:
100 caisses absinthe suisse,
40 barils genièvre et eau-de-vie du pays.
Conditions à la vente. 27 avril

PAR R. B. SYKES.
Meubles en vente.
IL sera vendu mercredi 28 du courant, à 4 heures de l'après midi, à son magasin d'encan, rue des Magasins No. 51, un assortiment général de Meubles, consistant en partie en:
Sophas, sideboards, armoires, bois de lit, chaises en acajou, tables en érable, faïence et verrerie. 27 avril

PAR E. TARTET.
No 54, rue Toulouse.
IL sera vendu mercredi, le 28 courant, à 10 heures, à son magasin d'encan,
Une quantité de livres français, parmi lesquels se trouvent des ouvrages de prix, tels que les oeuvres de Lamartine, Delavigne, de Noel et Chapsal, algèbre et géométrie de Lacroix, dictionnaire de l'académie, &c.
Conditions, comptant. 27 av.

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu Jeudi 29 du courant, à midi précis à la bourse de la Cité, rue St-Louis.
La mulâtresse PAULINE, créole, âgée d'environ 26 ans, bonne cuisinière, pâtissière, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison, sujet de confiance recommandé sous tous les rapports.
Conditions—moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 avril

PAR S. GUINAULT.
Vente renvoyée.
IL sera vendu, samedi prochain, 1er. mai 1841, à midi précis à la Bourse de Cité rue St. Louis.
Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, ayant 30 pieds de face à la rue St. John, sur 120 pieds de profondeur (mesure française) entre les rues Gravier et Perdido ensemble les bâtisses et améliorations consistant en deux maisons et dépendances, le tout rapportant un loyer de $40 par mois.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 avril

PAR BENJ. KENDIG.
IL sera vendu à l'encan, jeudi 29 avril, à la Bourse St. Louis, à midi, pour compte et risques de Mr. J. K. O. Chase, qui n'a pas rempli les conditions de la vente à lui faite le 6 de ce mois:
La négresse esclave Nancy, blanchisseuse et repasseuse, âgée d'environ 27 ans, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Conditions—Six mois de crédit, en billet endossé et daté du 6 avril 1841. 19 av—10.

### MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
*Conseil de la Municipalité No. 1.*
Séance du 14 avril 1841.

RESOLU, que le Maire soit et demeure autorisé à donner avis public, dans le *Courrier* et dans *l'Abeille*, que des propositions seront reçues par lui jusqu'au 17 de mai prochain, pour le pavage de la rue Bourbon, depuis la rue du Canal jusqu'à la rue Saint Philippe, au moyen de pierres rondes. Les meilleurs matériaux seront employés à cet ouvrage, lequel devra être confectionné d'après les procédés les plus approuvés et devra comprendre les pierres (curb et gutter stones) partout où leur placement sera nécessaire.

Résolu, Que le paiement du dit pavage sera fait en billets de cette municipalité payables à 1, 2 et 3 ans sur livraison du pavage de trois îlets, le montant du prix à payer par chaque livraison ne sera effectué comme ci dessus, que sur acceptation et approbation de l'ouvrage par le voyer.

Résolu, Que l'enlèvement de l'asphalte de la rue Bourbon sera opéré par le contracteur sur place, et que la municipalité se réserve de faire enlever les matériaux et d'en disposer.

Résolu, Que tous les matériaux nécessaires au pavage susdit seront fournis par le contracteur.

Résolu, Que dans les propositions à faire, désignation sera faite de l'époque à laquelle l'ouvrage sera achevé.

Résolu, que le dit contracteur s'obligera à entretenir en bon état de réparation le dit pavage pendant deux années, et qu'il fournira bonne et valable caution approuvée par le Maire, au montant de dix mille piastres pour répondre à la fidèle exécution de son contrat.

[Signé] PAUL BERTUS, Recorder.
[Signé] WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secrétaire.

Conformément à la résolution qui précède, avis est donné que jusqu'au lundi 17 mai prochain, je recevrai des propositions cachetées pour l'exécution du travail mentionné dans la dite résolution, aux conditions qui y sont stipulées.
Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1841.
21 av—23 WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. 1, en date du 14 avril courant, avis est donné que l'intention du dit conseil est d'ouvrir et prolonger la rue Claiborne dans le 3me. District, depuis l'endroit où elle est maintenant ouverte au public jusqu'à sa jonction avec la rue de l'Esplanade, le but proposé [illegible].
21 avril—20f WM. FRERET, Maire.

BUREAU D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LES INCENDIES DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 23 avril 1841.
L'ELECTION annuelle de sept directeurs pour servir l'année courante, aura lieu à ce bureau le 3 mai prochain, entre 10 heures du matin et 1 heure p. m.
23 av—11 JOS. K. WEST, Président.

LES personnes ayant des réclamations contre la Société d'Agriculture de la Louisiane sont priées de remettre leurs comptes au soussigné avant le 1er mai prochain pour être alors soumis à la direction et réglés.
E. ROUSSEAU, Secrétaire.
19 av—11 28, Vieille Levée

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL.
*PENSION DEMI-PENSION ET EXTERNAT*
Encoignure des rues de Chartres et Toulouse.
Nelle-Orléans.
LE Directeur de cet établissement, aujourd'hui au partait le patronage, à l'honneur de prévenir les familles que le premier examen trimestriel aura lieu le 1er. Mai prochain, à 10 heures A. M. Les parents des élèves et les personnes qui veulent bien s'intéresser à la prospérité de cette institution, sont respectueusement invitées à y assister.
Des professeurs capables et expérimentés, pour l'enseignement des langues anglaise, française et espagnole, des différentes branches des mathématiques et des arts d'agrément sont attachés à cette maison d'éducation de plein exercice.
Les cours pratiques des langues anglaise et française de tenue des livres &c. &c. pour les adultes, sont ouverts de sept heures à 10 heures P. M. pour la rétribution de 5 piastres par mois, payables d'avance.
Pour plus de détails, s'adresser à J. F. BUFFET 19 av 1m

VOR. ROUMAGE.—Offre à vendre en débarquement du navire Highlen et de Bordeaux:
25 demi-pipes eau-de-vie de Cognac, par champagne 1810 et 1815, de la marque renommée de Leroy;
1000 caisses vin rouge St. Julien, capsules colories, et très belles étiquettes, bouteilles nouveau modèle.
60 caisses de 12 à 24 pains prunes 1er. choix 6 avril

BAINS CONTI
ENTRE LES RUES BOURBON ET DAUPHINE.
LE public est prévenu que ces bains sont ouverts depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, et rien ne sera négligé pour rendre cet établissement digne du patronage dont le public a bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour.
Les dames devant fréquenter cet établissement, les messieurs sont prévenus de s'abstenir de fumer dans l'intérieur L'entrée des dames est par le jardin au No. 110.

| | |
|---|---|
| Prix:—Bain avec deux serviettes, | 37 1/2 c. |
| " Chaque serviette extra, | 5 |
| " Un peigneur, | 10 |
| " Un fond de bain, | 10 |

Deux personnes occupant une seule baignoire payeront un bain 1/3 seulement. 28 av—1m

### CAZADORES DE ORLEANS. Atencion!!!

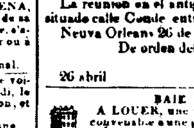

La Compañia se reunira el Viernes, 30 del corriente á las 7 en punto de la noche, para una asamblea general de la espresada, para tratar de asuntos interesantes al cuerpo. Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad, tanto á los miembros activos como á los honorarios.

La reunion en el antiguo convento de las Ursulinas situado calle Conde entre calles Ursulinas y Hospital.
Nueva Orleans 26 de abril de 1841.
De orden del Capitan,
Fco. A. GARCIA,
26 abril Sargt. Primero.

BAIE ST. LOUIS.
A LOUER, une maison agréablement située et convenable à une grande famille. Cette maison est meublée de trois lits, chaises et tables, il y a en face un beau warf et des cabanes à bains. S'adresser pour les conditions à P. A. Cazenave, rue des Ursulines entre les rues des Remparts et St. Claude. 26 av—6.

A VENDRE—Le magasin bien achalandé situé rue Conti No. 471, le propriétaire vend le magasin parce qu'il est forcé de faire un voyage, et s'il a personne pour le remplacer; si-si il engage les marchands qui désirent faire une bonne affaire à venir le voir. Au son dulatre attenant au magasin, bon marchand, bon cuisinier, pâtissier très intelligent.
Je fais savoir aux dames et au public en général, qu'à partir du 27 courant, je vendrai toutes mes marchandises à prix coutant.
27 av—5 J. NORWOOD.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU PHENIX.
Nlle.-Orléans, 23 avril 1841.
DES propositions écrites pour la reconstruction du magasin sis rue Royale No. 50 qui a été détruit ce matin, seront reçues par le soussigné jusqu'à vendredi le 30 courant. RICHARD RELF,
24 avril—6 Agent.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nelle-Orléans, le 23 avril 1841.
LES Directeurs de cette institution éliront un teneur de livres mercredi prochain le 28 courant.
Les propositions seront reçues jusqu'au jour de l'élection à 10 heures A. M.
Par ordre du bureau.
24 av—3 RICHARD RELF, Caissier.

EN remerciant les personnes qui ont bien voulu m'aider à sauver une partie de mes effets lors de l'incendie qui a détruit mon établissement samedi soir, je les prie d'avoir à remettre les effets sauvés par elles, encoignure Urquhart et Marigny. J. DEPOUILLY. 27 avril. 3t

IL a été mis en vente depuis quelques jours une histoire de la Louisiane par M. Victor Debouchel. Cet ouvrage, qui a été continué jusqu'en 1840, est précis et succinct; l'auteur qui s'est montré homme consciencieux et instruit, a rendu un véritable service aux Louisianais, en leur livrant son livre, dans lequel ils retrouvent une foule de détails et récits qui n'étaient pas connus avant cette publication.
Son prix modique et son importance matérielle lui assurent un prompt débit.
On le trouve chez Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne, et chez tous les libraires de la ville. 27 av—6

HORLOGERIE
EN GROS ET EN DETAIL.
UN assortiment de Montres de choix, or et argent, de toutes descriptions, ainsi que des boites à musique de douze airs et au dessous, à vendre à des prix très modérés chez le soussigné. A. FAVRE,
Horloger, rue de Chartres, No. 157, entre Toulouse et St. Louis. 27 av—1m

MARCHANDISES sèches.
44 caisses indiennes 7/8 et 9/8 genre nouveau.
4 " guingans à carreaux.
20 " bas et demi bas de coton.
4 " Toile à chemises imprimée.
Reçues par le navire Monument et autres à vendre par CLASON & VLES,
27 avril 44 rue de Chartres.

TRAITES sur la banque Royale de Liverpool, à vendre par le soussigné CHS. DUFOUR, 58 Camp.
27 av

LETTRES de change sur New York, à vendre par W. G. HEWES & Co.
27 avril

BOIS DE CAMPECHE.—Onze tonneaux à vendre par F. TIO,
27 avril. 56, rue Ste.-Anne.

MONSIEUR Michel Hoerman est prié de passer au bureau du soussigné pour affaires le concernant.
F. PERRET,
27 avril 10 rue Toulouse.

CHAPEAUX de laine blancs et noirs, à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane.
27 av

## VENTES A L'ENCAN.

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu aujourd'hui, mercredi, 28 du courant, à 4 heures après midi, à son magasin No. 51, rue des Magasins.
21 bancs en érable, sièges en cannes,
40 do noyer do
24 sièges de bureau, en bois de rose,
24 do de bureau,
24 chaises sièges en cannes,
2 sophas do
Tout neufs et en bon état. 28 avril

PAR E. TARTET.
54 rue Toulouse.
IL sera vendu sans réserve, aujourd'hui, le 28 courant, à 10 heures, à son Magasin d'encan.
20 caisses bottes de veau marin
10 " escarpins,
10 " bottes de chevreau—prime
12 " brodequins de chevreau extra
5 " " pour enfants.
Aussi—Habillements et marchandises sèches
28 avril

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Vente pour cause de départ.
JEUDI prochain, 29 du courant, à 11 heures du matin, au coin des rues Royale et St-Louis, il sera positivement vendu, un assortiment de comestibles et groceries, tel qu'anisette, malaga, absinthe, curaçao, vin de muscat et Bordeaux, cognac vieux en damejeannes, indigo, tabac en carotte, liqueurs fines, huile d'olives, vin de Bourgogne, huile à l'eau de vie, chandelles, savon etc., etc.
Aussi—2 superbes paires de pistolets de duel, avec un superbe secrétaire français en Acajou. Plus 40 barriques vin de Marseille de Bandol. Aussi le bail du dit magasin jusqu'au 1er octobre, ainsi que l'installation du dit magasin.
Conditions—Comptant. 28 avril

PAR BENJAMIN KENDIG.
IL sera vendu à l'encan, jeudi 29 du courant, à midi, à la Bourse St-Louis.
JACK, âgé de 36 ans esclave de champ dont on ne garantit que les titres.
L'acte de vente en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Vente par colis de marchandises sèches du pays et étrangères.
Bottes, souliers et habillements!
PAR VINCENT ET DE FERIET.
Rue Chartres No. 114.
IL sera vendu jeudi prochain le 29 courant, à 10 heures, une quantité de marchandises sèches.
Aussi—Pantalons de cotonnade, et de drill, chemises à carreaux, habits de drill, cotonnade, toile à draps blanche et écrue, bottes, souliers, brodequins, etc., etc.
Conditions—à la vente. 28 avril

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de coton avarié.
IL sera vendu jeudi, 29 courant, à 4 1/2 heures à la presse à coton d'Orléans 130 balles de coton avarié, et immédiatement après à la presse des Planteurs;
70 balles coton avarié, vendues pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions: Comptant. 28 avril

vente sans réserve!
Jolie vente de meubles.
PAR JOS. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan jeudi, le 29 courant, à 10 1/2 heures, au magasin No 43, de la rue Royale.
La balance d'un stock de magnifiques meubles dans les derniers genres et d'une façon supérieure (transportés pour faciliter la vente) comprenant des armoires parfaitement bien finies, des bureaux, toilettes ottomanes, sofas, causeuses, divans, chaises en acajou et autres, berceuses, chaises pour soudre et pour les enfants, tables rondes, de à dîner, de à déjeuner, consoles et tables à ouvrage, bois de lit, berceaux en acajou pour les enfants, glaces de différentes qualités, &c. &c.
Conditions—Toutes sommes au dessous de $300 comptant, de $300 à $600, 60 jours; au dessus à mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
Aussi—Au même lieu, et à la même heure. Trois pianos excellents.
Conditions à la vente 28 avril

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu, vendredi, le 30 courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis:
La mulâtresse Ketty, dite Louise, âgée d'environ 12 ans domestique de maison, gardienne d'enfants et un peu blanchisseuse pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, sauf qu'elle s'est absentée deux fois, il y a environ d'un an, le vendeur l'a acheté comme étant marronne, mais il ne s'est jamais aperçu qu'elle eut aucune des vices.
Conditions—6 mois de crédit en un billet endossé à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt de 10 pour cent en cas de non-paiement. 28 avril

PAR J. LEVY.
Vente positive.
SAMEDI prochain, le 31 courant, dans la rue du Canal, à 10 heures, entre les rues de la Levée et des Magasins, sans aucune réserve pour cause des consignations:
26 caisses tabac Virginie,
13 barils eau de vie de pêches, vieille très fine,
21 demi barils do do do
10 barils whiskey de Monongahela de 3 ans,
1 quart de barrique eau de vie de Champagne, de 1824,
4 octaves de do do
1 pipe genièvre de Hollande, marque de la double ancre
3 do do do do de fraise,
5 do do do do de sucre,
1 do do do do cheval noir
1 do do do do Hourglass
1 do do do do Etoile,
15 demi-pipes eau de vie franc bordeaux de cinq preuve, importée en 1828.
12 demi pipes do de New York, mélangée,
23 quarts de barriques do do
10 barils genièvre de Baltimore fin,
5 do do imitation Hollande, seconde preuve.
Conditions—Toutes sommes au dessous de $100 comptant, de $100 à 250, 60 jours, de $250 à $750, 90 jours, toutes sommes au dessus de $400, 4 mois de crédit, en billets dûment endossés à satisfaction. 28 avril

PAR J. LEVY
Vente par les gardiens du port.
VENDREDI le 30 courant, à 10 heures, à l'entrepôt de MM Geo Greene & Brother, rue Gravier. No. 4 il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, environ 2 sacs café importé et mis à bord du brick Maria Theresa, Capitaine Clark, dans un voyage de Rio Janeiro à ce port. 28 avril

PAR S. GUINAULT.
Vente par lots.
IL sera vendu samedi le 1er mai 1841, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St-Louis:
UN LOT DE TERRE
situé au faubourg Tremé, ayant environ 40 pieds de face et 120 pieds de profondeur plus ou moins; le lot de terre est situé derrière la propriété de M. Maget, ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une vaste salle à étages construite en briques et convenable à servir pour les assemblées maçonniques de la loge de la Fraternité.
Conditions, comptant. 27 avril

PAR J. LEVY.
A QUATRE heures et demie, mercredi le 28 courant, sur la levée, entre les deux marchés, il sera vendu de la cargaison du brick Ruskins, vaisseau de [illegible]:
3,000 quintaux raisins, N. R.
400 1/2 caisses,
4 0 caisses raisins en grains,
40 1/2 caisses,
40 1/4 do.
Ce brick ayant un court passage, les fruits sont en bon état.
☞ Conditions—Toutes sommes au dessous de $200 comptant, de $ 00 à $500, 60 jours, toutes sommes au dessus de $500, 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.
26 avril

PAR J. LEVY.
Vente par ordre des gardiens du port.
MERCREDI, 28 courant, à 11 heures, sur la levée, en face de la halle, il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port pour compte de qui il appartiendra,
Le brick ERIN [illegible], de New York, doublé et chevillé en cuivre, du port de 244 tonneaux, tel qu'il se trouve actuellement échoué dans le Mississipi, au dessus de la passe Sud Ouest, avec les agrès, mats, vergues, voiles, ancres, chaloupe, etc. Aussi de même 30 barriques de vin en chalans.
Aussi, en même temps, des cables en chaines, cordages, voiles, ancres, deux canots à voiles, une autre, &c., &c. du brick Tobago, [illegible] à la rade de Rio Janeiro à ce port.
26 avril 3

PAR BENJAMIN KENDIG.
Vente de chevaux de voiture.
IL sera vendu mercredi, le 28 courant, à 11 heures, aux écuries de Tattersall, en face de la Bourse St. Charles:
Une paire de magnifiques chevaux de voiture, avec les harnais, appartenant à une famille qui ne déserte [illegible] que parce qu'elle part pour le Nord. Les chevaux ont 5 ans, sont bien dressés, sont parfaitement doux et sans défauts; ils ont été essayés à la voiture depuis un an seulement. Les personnes qui désirent acheter un équipage de ce genre ne sauraient trouver une meilleure occasion. 26 avril

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, Jeudi 29 courant à midi à l'Arcade de Banks: La barque UNION de 290 tonneaux, en son ordre et prête à se mettre en mer sans aucunes dépenses. Pour voir l'inventaire et examiner la barque, s'adresser au capt. à Bryan à bord, vis-à-vis la rue de l'Hôpital.
Conditions—4 et 8 mois de crédit 24 av 5

170 LOTS A BATIR
Au faubourg Tremé—Vente sans réserve!
PAR M. BARNETT, Snr.
IL sera vendu mercredi le 5 avril 1841, à midi, à la Bourse St Louis—170 lots de terre dans le partie du Faubourg Tremé qui est appelée faubourg Gueno, conformément à un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur et déposé en l'étude de A. Mazureau notaire public, une copie duquel sera exposé à la vente. Ces lots sont très avantageusement situés, et touchant à la voie qui conduit de chez la demeure de MM Joachim Viosca, de M. J. [illegible]. Faisant partie de la ci-devant appartenant à M. Bosie, et qui ne peuvent qu'augmenter de valeur à cause des améliorations considérables qu'a reçu dans le voisinage.
Ils seront vendus aux conditions suivantes, savoir: Un quart comptant et la balance à un, deux et trois ans sans intérêt et sans endossement, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Mais dans le cas où un de ces billets ne serait pas payé à son échéance, il portera intérêt à partir de cette époque à raison de dix pour cent jusqu'à final paiement.
Le vendeur se réserve le droit de considérer comme nul, le et non avenue, toute vente qui n'aura pas été passée le 20 mai prochain ou avant.
Les actes de vente par devant A. Mazureau, notaire public. 23 avril

PAR R. B. SYKES.
Vente de Syndic.
IL sera vendu mercredi, le 28 avril prochain, à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de la Louisiane, portant la date du 2 mars 1841, sous la direction du syndic des créanciers de Noland et Connolly.—
Le bail du magasin No. 79, de la rue de la Nouvelle-Levée, situé au 1er. étage de la susdite maison et récemment occupé par les insolvables; lequel bail expire le 31 octobre 1841, autorisé par les dits Noland et Connolly à leurs créanciers.
Conditions:—Comptant. 27 m. 7, 13, 20, 28

NOUVEAUTÉS LITTERAIRES.
GRAND assortiment de pièces de théatre, nouvelles, à vendre à la librairie de LELIEVRE,
21 av Encoignure Royale et Ste. Anne.

DEZAUCHE, *Dentiste*,
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS, traite les affections de la [illegible] dentaire.
☞ Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
25 fev—6m

MME. COCHRAN a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de recevoir par le navire Caledonia, un assortiment de corsets, bâtiste, sans couture, ainsi que capotes, chapeaux de paille d'Italie et de 117 jaconas, et quantité d'autres objets qu'elle vendra à très bon marché, étant à la veille de partir pour France et désireuse de liquider les affaires de la société Cochrane & Cailist, elle prie les personnes qui lui doivent, comme celles auxquelles elle doit de se présenter avant son départ pour régler.—Rue de Chartres No. 74 26 avril 6

AVIS AU PUBLIC.
ON vendra à l'amiable, à cause de départ, un restaurant situé dans la rue Ste. Anne, entre Conti et Levee, No. 66, vis-à-vis la place d'Armes, bien achalandé. Pour les conditions, qui seront très favorables, s'adresser sur les lieux. 26 avril—6

LE soussigné ayant changé de demeure prévient le public et ses amis en général qu'il a transporté son établissement, encoignure Condé et Madison. On trouvera dans cet établissement de très bonnes liqueurs, et des soupers servis à toute heure.
26 av SAVOYE

JUS de groseilles framboise—20 caisses à vendre par VALETON & Co.
20 avril Encoignure Royale et Douane

ESPECES—Cinq mille piastres en espèces à vendre par PETERS & MILLARD,
20 avril 50 Vieille Levée

210 ROULEAUX de cordes du Kentucky, à vendre par LAUVE BROTHERS,
26 avril 26, Vieille Levée.

M. R. BEAU, Docteur en médecine de la faculté de Paris, licencié par la faculté Médicale de la Louisiane, à l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il a établi son domicile au No. 166, rue Toulouse où on pourra le consulter, à toute heure. 19 avril—1 m.

A VENDRE—MON HABITATION au Bayou Boeuf, dans la paroisse St. Landry, à trois milles au dessous de la ligne des Avoyelles, contenant 1800 arpens dont 240 sont défrichés, et le reste couvert de gros [illegible]. Cette terre est bien située, est à l'abri des inondations et est susceptible de bonne culture. On ne peut que [illegible] les édifices qui s'y trouvent sont peu inférieurs à l'exception du moulin à coton, qui est neuf, totalement entouré et fait avec de bons matériaux. Désirant retourner au Nord, je vendrai cette habitation à bas prix et à des termes raisonnables. Pour plus amples informations, s'adresser à MM. Adams & Whitall à la Nouvelle-Orléans, ou au soussigné aux Opelousas.
13 avril—30 T. A. COOKE.